

Communiqué de presse

Sobriété énergétique - la Banque des Territoires et Nantes Métropole se mobilisent pour la performance énergétique de l'éclairage public

Nantes, le 31 mars 2023

La Banque des Territoires et Nantes Métropole ont affirmé leur engagement commun en faveur de la transformation énergétique et écologique, du logement et du développement économique de la métropole nantaise, en signant une convention de partenariat en novembre dernier. La première concrétisation de ce partenariat est la signature d'une convention financière Intracting mobilisant un montant total de 30 M€, dont 25 M€ apportés par la Banque des Territoires, pour la rénovation de l'éclairage public sur les 24 communes de la métropole.

L'Intracting éclairage public permettra de financer le programme d'investissement « 100%LEDs en 2026 ». Il prévoit le remplacement des points lumineux de Nantes Métropole par des luminaires à LED d'ici 2026.

L'Intracting est un outil financier permettant de réaliser des travaux de performance énergétique avec un temps de retour d'investissement rapide, en générant des économies d'énergie qui permettent de rembourser les fonds engagés. Le dispositif met l'accent sur les travaux permettant des économies à court et moyen terme, essentiellement sur des équipements et leur optimisation, comme le chauffage, l'eau chaude, la ventilation ou encore l'éclairage. Il permet également de réduire l'empreinte écologique de la collectivité en diminuant leur consommation d'énergie et en limitant leur impact sur l'environnement.

Cette convention Intracting est la première déclinaison concrète du partenariat signée entre Nantes Métropole et la Banque des Territoires en novembre 2022. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la métropole pour la transition écologique et solidaire, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer l'efficacité énergétique de son territoire.

Le projet « 100%LEDs en 2026 » consiste à remplacer 67,5 % des points lumineux de Nantes Métropole, soit 64 720 luminaires, par des solutions LED entre 2023 et 2026. Le coût total du programme est estimé à 30 M€, financé à hauteur de 25 M€ par l'Intracting, avec un taux de 0,75 %. Le projet permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 2 142 tonnes/an et réaliser un gain annuel estimé à 17 GWh/an. Ce projet représente un intérêt majeur en termes d'impact environnemental et de sobriété énergétique.

Grâce au soutien de la Banque des Territoires, la métropole de Nantes est en mesure de concrétiser ses ambitions écologiques et économiques de manière accélérée. Le remplacement des luminaires de l'éclairage public est prévu pour atteindre le « 100 % LEDs » d'ici 2026. Ce programme s'inscrit dans la continuité du plan d'actions économies d'énergie engagé par Nantes Métropole depuis 2014, qui a déjà permis de réduire la consommation annuelle d'énergie pour l'éclairage public de 30 %.

C'est une étape importante dans la collaboration entre Nantes Métropole et la Banque des Territoires pour la mise en œuvre de projets concrets en faveur de la transition énergétique sur le territoire.

« Au retour de l'été caniculaire que nous avons connu, j'ai annoncé 10 actions pour accélérer l'adaptation de la métropole nantaise au changement climatique et renforcer la résilience du territoire. Demain n'attend pas. Parmi ces actions emblématiques figure le remplacement des luminaires d'éclairage public pour atteindre le « 100 % LEDs » d'ici 2026. Concrètement, cela représentera 50% d'économie par rapport à la consommation actuelle, et c'est un investissement de près de 30M€, financé grâce à un partenariat avantageux avec la

Banque des Territoires, concrétisé par la convention que nous signons aujourd'hui. », explique Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole.

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires souligne : *« cette première concrétisation opérationnelle de la nouvelle convention de partenariat entre Nantes Métropole et la Banque des Territoires est particulièrement exemplaire et performante. Les fonds importants engagés dans ce dispositif Intracting permettront d'accélérer la rénovation de l'éclairage public métropolitain et de réduire de 50 % la consommation énergétique. Cette opération illustre la mobilisation prioritaire de la Banque des Territoires en faveur de la sobriété énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique ».*

La convention Intracting a été signée ce jour par Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires en présence d'Alexandre Holroyd, président de la Commission de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Philippe Jusserand, directeur régional Banque des Territoires.

A propos de la Métropole de Nantes

Nantes Métropole représente 24 communes, plus de 650 000 habitants et près de 350 000 emplois pour une superficie de plus de 50 000 hectares. Sixième agglomération de France, la métropole nantaise fait partie depuis le 1er janvier 2015 des 15 métropoles instituées par la Loi MAPTAM. Elle figure dans le peloton de tête des villes où il fait bon vivre et travailler. Présidée par Johanna Rolland, Nantes Métropole est une métropole nature, bouillonnante, créative, ouverte sur le monde et la première ville française élue capitale verte de l'Europe, en récompense de son engagement constant au service du développement durable. Récemment promue capitale européenne de l'innovation, en reconnaissance de sa capacité à exploiter l'innovation pour améliorer la vie de ses citoyens, la métropole nantaise a développé une vision et une pratique de gouvernance ouverte par son dialogue permanent avec les citoyens, les associations et les experts. Nantes Métropole entend ainsi inventer un nouveau modèle écologique, social, économique et démocratique fondé sur l'intelligence collective au bénéfice de chacune et chacun de ses 650 000 habitants. Nantes Métropole est par ailleurs très engagée dans les réseaux français et européens des grandes villes et métropoles, notamment Eurocities et France Urbaine, présidée par Johanna Rolland.

metropole.nantes.fr @NantesMetropole

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Nantes Métropole

Séverine Rannou – severine.rannou@nantesmetropole.fr – 06 72 72 03 77

Banque des Territoires Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Yasmina Oussibla - yasmina.oussibla@caissedesdepots.fr - 06 40 51 73 91

 @BDT_PDL